Violences antipolicières à la fin du Ramadan à Kinshasa (RDC) : 30 condamnations à mort

15/05/2021 à 14h14



Trente personnes ont été condamnées à mort en République démocratique du Congo (RDC) pour leur participation aux violences contre la police ayant marqué jeudi la fin du ramadan à Kinshasa, la capitale, a-t-on appris de sources judiciaires.

Le verdict a été prononcé au petit matin samedi dans le procès en flagrance tenu depuis vendredi à Kinshasa, selon un enregistrement dont l'AFP a eu copie. Un avocat des parties civiles, Me Chief Tshipamba, a confirmé à l'AFP ces trente condamnations à la peine capitale.

Les charges retenues sont : association de malfaiteurs, rébellion, coups et blessures volontaires, ainsi que tentatives de meurtre pour certains des condamnés.

Un prévenu a été condamné à cinq ans de prison pour rébellion, et cinq autres ont été acquittés, tandis que le tribunal s'est déclaré incompétent concernant le cas de plusieurs mineurs.

Régulièrement prononcée, notamment dans les affaires impliquant les groupes armés dans l'est du pays, la peine de

mort n’est plus appliquée en RDC depuis un moratoire décidé en 2003, et systématiquement commuée en condamnation à la perpétuité.

Jeudi, de violents heurts avaient éclaté entre fidèles musulmans se disputant l’accès au stade des Martyrs, le grand stade de la capitale, pour y organiser la prière officielle de clôture du ramadan. Les protestataires s’en étaient pris en particulier à la police présente sur les lieux pour encadrer la cérémonie.

Un premier bilan officiel faisait état d’un policier tué, dont les images ont largement circulé sur les réseaux sociaux. Une policière est entre la vie et la mort, affirment désormais les autorités, tant que 46 autres policiers ont été blessés, dont huit sont dans un état critique. Une dizaine de véhicules de la police ont été endommagés, dont l’un complètement incendié. […]

TV5 Monde